

Commune de St-Julien-de-Coppel

Saint-Julien Infos

Sommaire

- Mot du Maire
- Adressage - La Poste
- ALSH - Accueil de Loisirs Sans Hébergement
- Ancien presbytère
- SIAREC - Syndicat Intercommunal de la Région Est de Clermont-Fd
- Commission école
- Etude surveillée
- Gigantesque fresque
- Espace de broyage des déchets verts
- Moustique dans le Puy-de-Dôme
- Réseau FRELON 63
- Du nouveau au SBA
- SBA : composteur de jardin
- Pensez au facteur
- Opération tranquillité vacances
- Personnel communal
- Défibrillateur grand public Automatique Extérieur (DAE)
- Journée citoyenne
- Un patrimoine à entretenir et à valoriser
- Eau potable : suite des travaux menés
- SIVOM de l'Albaret, le prix de l'eau
- PCAET : Plan CLimat Air Energie Territorial
- Commissions finances
- CCAS : mutuelle de village - Precocia
- CCAS : Sortir plus
- Comité de jumelage les Saints Ju "Liens"
- Télédome en rando
- Sous les Marronniers
- Le petit marché du Breuil
- Télédome
- 1^{er} festival de roues fleuries
- Les casques coppellois
- Société de chasse
- Atelier Théâtre Jeunes
- FC St-Julien
- Une femme investie par le devoir de mémoire
Odette Céalis nous a quittés
- Bibliothèque
- Etat civil
- La chapelle de Contournat
- Agenda des manifestations

Directeur de publication : Dominique VAURIS, Maire
Rédaction : Commission Communication
Tirage : 690 exemplaires • ISSN : en cours
Dépôt légal : 2^{ème} trimestre 2019



9 et 10 mars 2019
Démonstration de chasse
par la société de chasse

Coppelloises, Coppellois, cher(e)s administré(e)s,

Nous avons vécu un début d'année socialement mouvementé. Ces différentes agitations ont eu le grand mérite de mettre en lumière des problèmes récurrents dans les familles, et particulièrement le faible niveau de vie de certains ménages. Les débats qui ont suivi, ont permis au Chef de l'Etat de prendre la mesure du désarroi de quelques uns de nos concitoyens. Les élu-e-s locaux ont également manifesté leur mécontentement sur la façon dont l'Etat les considérait. C'est ainsi qu'au fil des échanges parfois soutenus, les maires furent reconnus comme des maillons essentiels à la vie locale. Les maires ruraux ont été particulièrement sollicités pour les mises à disposition de cahiers citoyens. Initiative que nous avons prise bien avant qu'il nous soit demandé de nous investir. De ce grand débat réalisé à l'échelle nationale, il en sortira forcément quelque chose. S'agissant de nos collectivités, le Chef de l'Etat souhaite «*ouvrir un nouvel acte de décentralisation adapté à chaque territoire*». Celui-ci portera sur «*les politiques de la vie quotidienne, le logement, le transport, la transition écologique*». Emmanuel MACRON laisse entendre que les moyens seront donnés pour assurer les transferts de compétences. Nous serons attentifs au respect de ces engagements.

Cette année, l'enveloppe des dotations de l'état n'a pas baissé comme les années précédentes. Pour autant, certaines communes voient leurs dotations diminuer. Notre commune fait partie, de celles qui ont vu leur dotation légèrement augmenter. Nous sommes encore dans une forme d'incertitude, voire d'inquiétude, s'agissant du remplacement pour les collectivités, de la taxe d'habitation. Dans ce contexte contraint, notre commune continue de maîtriser

ses dépenses de fonctionnement. Outre les projets locaux que nous avons initiés, ancien presbytère, transfert de la mairie au rez-de-chaussée, chauffage salle des fêtes, de grands défis nous attendent. Je dis «*nous*», car c'est bien l'ensemble des françaises et français, ou plus précisément l'ensemble des terriens, qui ont à faire face au dérèglement climatique. Les choses se précipitent, les phénomènes atmosphériques s'intensifient, la fonte des pôles s'accélère, la pollution des airs, des terres et des océans s'accroît, les matières premières se raréfient, la planète s'épuise. Nous l'épuisons.

Chacun de nous, et à divers niveaux, contribuera forcément à la préservation de notre planète. Ce sont parfois des gestes simples d'économie d'énergie, d'économie de l'eau, de recyclage de matériels et produits, de limitation des intrants dans nos potagers, d'optimisation des déplacements, etc... Les générations de collégiens, lycéens et étudiants nous rappellent de par le monde, au travers de leurs manifestations, qu'ils ne veulent pas hériter d'un monde voué à disparaître.

Je profite de cet édito pour vous informer de la démission du conseil municipal de Thierry CHANY. Son poste d'adjoint n'est pas attribué. Je le remercie pour le travail accompli et je souhaite la bienvenue à Michaël LAGIER qui devient conseiller municipal.

Au nom du conseil municipal, je vous souhaite de bonnes vacances d'été. Ces vacances propices à la lecture et à la réflexion. Réfléchir par nos prises de conscience, sur ce sujet incontournable, qu'est notre avenir sur la planète Terre.

Dominique VAURIS

✓ ADRESSAGE

Depuis fin septembre 2018, à la demande de Monsieur le Maire, Charline MONNET et Jean-François BOIRIE ont pris contact avec La Poste pour entamer le projet d'adressage. C'est en décembre 2018 que le Conseil Municipal prend la décision de donner suite au projet de dénomination des rues étendue aux trente cinq hameaux de la commune et conjointement la numérotation de toutes les voies répertoriées.

Charline MONNET, Jean-François BOIRIE ont arpenté tous les chemins et voies des trente cinq hameaux pour déterminer les rues à nommer. Les habitants présents dans les villages nous ont apporté leur aide pour repérer la structure des voies. Nous les remercions bien sincèrement.

Pour ce qui concerne la numérotation elle sera métrique c'est-à-dire que nous partirons d'un point zéro déterminé avec la Poste. les numéros des rues s'établiront en fonction du nombre de mètres qui sépareront le point zéro de la première maison de chaque côté de la rue, côté pair et côté impair. Ce système permet d'ajouter des numéros supplémentaires aux bâtiments sans y adjoindre des numéros bis, ter...

Le projet est, pour les citoyens, l'assurance



d'un accès rapide pour des interventions des services d'urgence (SAMU, SMUR, médecins, infirmiers(es) pour des problèmes de santé graves, de secours pour les sapeurs pompiers ou la gendarmerie et pour les administrations, collectivités une organisation des services publics plus efficace et une relation citoyenne facilitée. Chaque adresse représentera un point GPS sur les logiciels de navigation voiture. Ce projet permet de moderniser le service au public.

La réunion prévue le mardi 25 juin, à la salle des fêtes, avait pour objectif de présenter le projet des voies sur plan et de solliciter les habitants pour donner un nom aux voies en relation avec l'historique du village ou des thématiques liées aux lieux. Il est rappelé qu'il faut éviter les homonymies dans la même commune. Toutes les propositions seront avalisées ensuite par le conseil municipal. La numérotation sera exécutée par le logiciel de la poste en fonction des plans cadastraux et des points GPS.

A la fin du projet il sera remis à chaque habitant son adresse officielle ainsi que la procédure à faire valoir auprès des administrations concernées.

Charline MONNET et Jean-François BOIRIE



✓ ALSH Accueil de Loisirs Sans Hébergement

Des enfants de Saint-Julien-de-Coppel fréquentent les ALSH de St-Georges-sur-Allier et Mur-sur-Allier (nouvelle commune regroupant Dallet et Mezel), les mercredis de la période scolaire. Des conventionnements ont été signés pour qu'un certain nombre d'enfants puisse bénéficier des tarifs :

- 1 - du périmètre communautaire de Mond'Arverne pour la fréquentation de l'ALSH de Saint-Georges-sur-Allier ;
- 2 - de la commune Mur-sur-Allier pour la fréquentation de son ALSH.

La commune de Saint-Julien-de-Coppel qui ne dispose pas d'ALSH, prend à sa charge la différence des coûts entre tarif extérieur et tarif du périmètre, pour les enfants qui fréquentent.

Cette mesure ne s'applique qu'aux mercredis de la période scolaire.

Myriam BLANZAT

✓ Ancien presbytère

Les appels d'offres concernant les travaux ont été effectués avec l'OPHIS et la commune. Des lots ont dû être négociés en vue de ne pas alourdir la note. Des lots n'ont pas trouvé preneur par faute de candidats. Il s'agit des lots étanchéité, sols collés et sols scellés. D'une façon générale, les prix ont tendance à la hausse.

Les premiers travaux de désamiantage vont commencer d'ici l'été et ensuite d'autres travaux vont avoir lieu au fur et à mesure.

Les travaux vont durer environ une année avant de pouvoir apprécier ce commerce.

Charline MONNET

✓ SIAREC Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Région Est de Clermont-Fd

La commune adhère au SIAREC depuis une année. Ce syndicat assure pour le compte de la commune de Saint-Julien-de-Coppel, la collecte, le transport et le traitement des eaux usées, l'entretien des réseaux, il est maître d'ouvrage lors de la construction de nouveaux réseaux, il contrôle les nouveaux raccordements au réseau (voir Saint-Julien Infos juillet 2018).

Une enveloppe de travaux de 21 600 euros hors taxes est prévue par le SIAREC sur notre commune cette année. Il s'agit de l'installation de trois postes d'autosurveillance, sur les pompes de relèvement de Contournat, Gauthier et du Bourg de Saint-Julien-de-Coppel. Ce système permet une vision automatisée des flux et des pannes, ce matériel est indispensable pour une efficacité de gestion.

Myriam BLANZAT

✓ Commission école

L'effectif prévisible pour la prochaine rentrée scolaire sera de 153 élèves. Un effectif qui reste stable. Les classes comporteront entre une vingtaine d'élèves et pour une classe l'effectif sera de 26 élèves.

Les activités autour du jardin de l'école continuent leur prolongement par les diverses activités du projet intercommunal « Si t'es jardin ». Il y a eu lieu un concert à Billom au Moulin de l'Étang dont les textes ont été écrits par les enfants sur le thème du jardin. Une classe de Saint-Julien-de-Coppel a donné un concert à Billom avec d'autres classes de la Communauté de Communes. Visite également et exposition des créations des élèves au jardin de la Croze à Billom où les élèves ont créé des costumes, des masques à base d'éléments naturels.

D'autres visites diverses des élèves de Saint-Julien-de-Coppel ont eu lieu : visite guidée sur les abeilles, visite à Micropolis dans l'Aveyron, accueil de la troupe de théâtre dirigée par Jean-Louis Borie.

Dans un autre cadre, les élèves ont visité une imprimerie à Billom. L'Histoire de l'imprimerie leur a été comté avec présentation des anciennes machines d'autrefois, jusqu'aux nouvelles machines de nos jours. Pour cette occasion, ils ont créé le logo de l'école et une affiche pour la kermesse de l'école.

Charline MONNET

✓ APERO-CONCERT votre soirée est organisée !



Le Duo « Les Torses Nus », au répertoire 100% variétés-pop-rock, 100% festif, 100% français, animera cette soirée qui se veut maintenant bien conviviale.

**Samedi 14 sept. à 20h à la salle des fêtes
2h30 d'ambiance garantie... entrée libre
Cette année, la soirée AfterWork sera transformée
en Apéro-Concert.**

Le groupe Les Torses Nus, retenu pour l'animation n'est pas disponible le vendredi.

La licence IV, à disposition de l'AMCLS fonctionnera et permettra de partager un verre. Pour se restaurer des tapas et autres mini-sandwichs seront préparés et proposés.

La commission association vous attend à ce rendez-vous qui se veut bien agréable.

Les associations sont conviées à élaborer le calendrier des fêtes 2020, samedi 14 septembre à 18 heures 30 à la salle des fêtes.

Myriam BLANZAT

✓ Etude surveillée

Après une journée de travail et quelques fois d'interminables trajets pour retrouver toute la maisonnée, et même si on ne travaille pas, peu importe... quel parent n'a pas secrètement souhaité passer le moins de temps possible sur les devoirs à faire avec ses enfants !

Et oui, quel bonheur si les devoirs sont faits et les leçons révisées quand les enfants rentrent de l'école.

Les devoirs faits c'est du temps en plus pour les câlins et les loisirs !

C'est dans ce but que depuis le mois de mai, à la demande de certains parents d'élèves, il a été mis en place une « étude surveillée » encadrée par 3 bénévoles, les lundis, mardis et jeudis.

L'inscription à cette étude surveillée n'est pas forcément une inscription régulière, elle peut être ponctuelle, cela dépend des besoins au coup par coup de chacun.

Dans le calme et avec beaucoup d'attention de la part des bénévoles, les élèves peuvent se mettre à jour du travail demandé par les maîtres et maîtresses d'école, ce qui n'empêche pas bien sûr les parents de faire une petite vérification, en s'intéressant eux aussi au travail de leurs enfants, mais en y passant forcément un peu moins de temps.

Simone BERIOUX

Depuis le 29 avril 2019, Laëtitia BÉAL, Simone BÉRIOUX et Clotilde GUILLOTIN proposent aux élèves de Saint-Julien-de-Coppel, la surveillance d'une étude.



Ce service périscolaire avait été abandonné depuis le retour à la semaine de quatre jours, annonçant la fin des Temps d'Activités Périscolaires, dès la rentrée scolaire 2018-2019.

Néanmoins, ce service facilite l'organisation de la famille qui n'aurait pas le temps, ni les moyens de s'assurer que l'enfant travaille sérieusement ses devoirs. Il facilite aussi la concentration et l'attention des enfants qui étudient dans une salle de classe, qui par essence est un lieu de travail.

Aussi, l'initiative bénévole d'accompagnement des élèves dans l'accomplissement de leur travail est ici saluée et les trois encadrantes vivement remerciées.

Toutefois, la mise en place tardive de ce service n'a pas permis un taux de fréquentation maximal. Mais le plaisir des trois bénévoles était bien palpable. D'ailleurs, la mise en place à la rentrée 2019-2020 semble consentie par tous.

Mais qu'en pensent les enfants ?



- Bonjour Lucyle, pourquoi as-tu fait le choix d'aller à l'étude surveillée ?

- Quand je rentre à la maison, ça fait moins de devoirs à faire, parce qu'à l'étude, on fait pratiquement tout. Et après, si on vérifie à la maison, ça va beaucoup plus vite.

- Quels soirs de la semaine fréquentes-tu l'étude ?

- Le lundi et le jeudi et une fois le mardi. Les trois soirs je suis contente, c'est génial.

- Si l'étude surveillée fonctionne à la rentrée scolaire prochaine, participeras-tu ?

- Ah, oui.

Lucyle PERRIER, élève de l'école de Saint-Julien-de-Coppel s'est prêtée au jeu d'un question réponse sur le service périscolaire d'étude surveillée. Merci à elle et sa maman.

✓ École : Gigantesque fresque...

La principale action qui touche l'école est la réalisation de la gigantesque fresque par les élèves de trois classes (CP, CE1- CE2, CM1- CM2), avec la complicité d'une artiste, ELZA LACOTTE, plasticienne et des enseignants.



Cette fresque, visible de la cour de l'école rentre dans le cadre du projet intercommunal de « Si t'es jardin » qui affecte d'autres classes de la communauté de communes avec des projets différents de musique, de poésie, et danses.

L'artiste a dessiné avec les élèves des arbres, fruits, légumes, insectes et plantes sur du papier cartonné pour servir de pochoirs. Ensuite le mur a

été peint d'une sous couche blanche et beige puis les élèves ont appliqué la peinture biologique dans les pochoirs.

Le résultat est magique. Merci à tous et félicitations pour ce beau travail.

Charline MONNET



✓ FREDON (Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles)

La commune adhère à la Fédération de Défense contre les organisme Nuisibles dont les actions s'étendent de la surveillance de l'état de santé du végétal à la lutte contre les rats tauriers, frelons asiatiques, chenilles processionnaires, ambrosie etc...

Elle propose des formations et des accompagnements sur le zéro phyto.

Toute présence constatée de ces nuisibles doit être signalée en mairie, ou au référent : André BELVERGE, ou à l'employé communal.

Pour tout renseignement complémentaire, consulter le site : <https://www.fredon-auvergne.fr/>

André BELVERGE, délégué

✓ Espace de broyage des déchets verts

Broyage des végétaux, une réflexion est lancée pour mettre à disposition de la population un espace de stockage des déchets verts destinés au broyage.

Les déchets végétaux seraient transformés en broyat.

Ce projet pourrait s'inscrire dans le cadre du « **Territoire Zéro Déchet, Zéro Gaspillage** », le Syndicat du Bois de l'Aumône propose aux collectivités la mise à disposition d'un broyeur à déchets verts.

Cette technique est idéale pour réduire le volume des déchets verts sur la commune. Le broyage des déchets verts permet notamment la création de paillage au pied des plantations (potager, haies, arbustes) qui limite ainsi l'arrosage, le développement des mauvaises herbes et protège les surfaces du dessèchement et des écarts de températures. Pour les terrains c'est un apport en substances nutritives aux sols, plantes et arbres.

Et bien entendu, ce procédé limiterait les déplacements en déchetterie et serait une belle alternative au brûlage interdit. On en reparlera.

Myriam BLANZAT



✓ Moustiques dans le Puy-de-Dôme

Insectes piqueurs les plus connus les moustiques. Sur 3 000 espèces, quelques dizaines d'espèces sont connues en France, dont seules quelques-unes piquent l'homme.



Le moustique du genre « *Culex* » prédomine. Insecte nocturne, il se reproduit dans des eaux riches en matières organiques et est donc lié aux eaux usées. Il pique de préférence à l'aube et au crépuscule, mais le *Culex modestus*, plus agressif pique le jour et la nuit.



Le moustique du genre *Aedes Albopictus* ou encore *Moustique tigre*, est maintenant implanté et actif dans le Puy-de-Dôme. Depuis l'épidémie de Chikungunya survenue à la Réunion, il est maintenant bien connu. Ce moustique est un moustique diurne, redoutable vecteur de virus (chikungunya qui provoque des douleurs articulaires aiguës, *dengue* cette grave maladie de type grippal, zika et fièvre jaune dans les régions où ces virus sont implantés), il pique plutôt le jour. De couleur noire, il est bien reconnaissable avec des tâches blanches et surtout deux bandes blanches parallèles sur la partie dorsale du thorax. Il vit le jour dans et autour des habitations, des jardins et partout où il trouve de petites collections d'eau pour se reproduire, telles, que les sous-pots de fleurs, les pneus abandonnés en pleine nature et autres réservoirs divers où ce moustique adore proliférer, le moustique naît dans l'eau.

D'une manière générale le moustique pique plus les sujets à l'ombre qu'au soleil.

Comment se protéger ?

En étant vigilant, sur tout ce qui peut servir de gîte larvaire : marécages, creux d'arbres, vieux pneus, coupelles sous les pots de fleurs, gouttières mal-entretenu, bâches de piscines laissées dehors, jeux d'enfants...

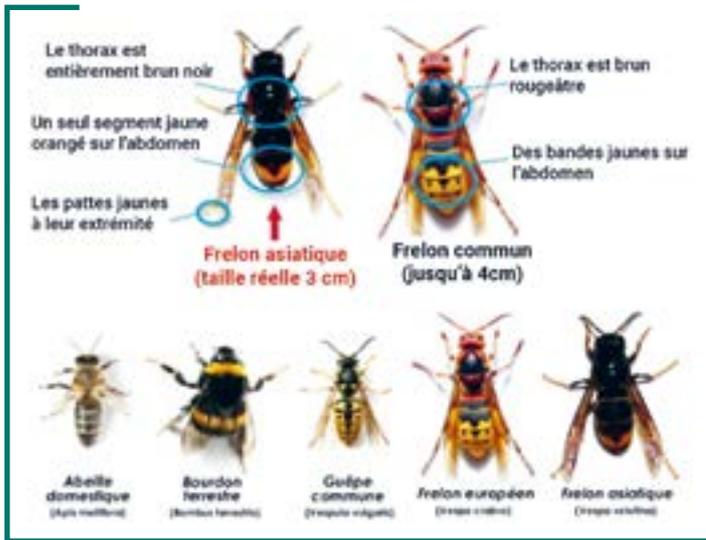
En signalant l'*Aedes albopictus* : **auprès de l'EID Rhône-Alpes : établissement public qui a pour principale mission de lutter contre la prolifération des espèces de moustiques nuisibles pour l'homme** <https://www.eid-rhonealpes.com/>

Plusieurs sites traitent de ce sujet de santé publique.

Myriam BLANZAT

✓ Réseau FRELON 63

A l'initiative des organismes professionnels apicoles et de la FREDON Auvergne, un plan d'action visant à lutter contre le frelon asiatique a été élaboré en 2017. Soutenu financièrement par la DRAAF Auvergne-Rhône-Alpes, ce programme est construit autour d'un dispositif de surveillance visant à établir une cartographie de la répartition du frelon asiatique qui nous permet de suivre son expansion sur notre territoire.*



En Auvergne, ce dispositif de surveillance du frelon asiatique s'appuie sur un réseau de 370 référents volontaires (apiculteurs, agents communaux, élus, administrés, ...).

Par ailleurs, ce plan d'action permet l'encadrement et l'accompagnement des actions de lutte, notamment la destruction des nids de frelon asiatique par la délégation d'entreprises référentes qui ont signées une charte de bonnes pratiques.

Cette année, le Conseil Régional d'Auvergne-Rhône-Alpes a financé une plate-forme de signalement du frelon asiatique pour la région : <https://frelonasiatiques.fr/lutte-contre-frelon-asiatique-auvergne-rhone-alpes.html>, accessible à tous.

L'élimination des nids est indispensable. Faute de destruction, les risques pour la biodiversité, les abeilles et les activités humaines augmentent. Une brochure explicative est disponible sur : www.fredon-auvergne.fr

Myriam BLANZAT

* Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

✓ Du nouveau au SBA

Le tri sélectif est en progression et la tarification incitative (au nombre de levées) se met en place progressivement avec les ajustements nécessaires à son rodage.

Grâce à la diminution des quantités collectées, des économies de frais de ramassage sont envisageables et le Syndicat du Bois de l'Aumône prévoit une nouvelle répartition des tournées.

Dès septembre les poubelles seront collectées alternativement une semaine sur deux. Le calendrier a été envoyé à chaque foyer.

Pour permettre de sortir moins souvent les bacs, des

gestes simples sont proposés.

Bacs jaunes : en compactant les contenants volumineux, cartons, canettes alu ou plastique.

Bacs verts : en mettant tout ce qui est recyclable en bac jaune et les déchets fermentescibles, causes de mauvaises odeurs en sacs poubelle, au composteur (si un emplacement est possible).

Il est rappelé une fois de plus que les ordures déposées en des lieux inappropriés sont considérées comme « dépôt sauvage » et feront l'objet de contraventions auprès des contrevenants identifiés, selon l'article L. 541-3 du code de l'environnement.

André BELVERGE, délégué

✓ SBA composteur de jardin

Le saviez-vous, pour obtenir un composteur à tarif préférentiel, il suffit de remplir le formulaire de commande en choisissant la taille et le type de composteur souhaité.

Le tarif s'échelonne de 32,50 à 38 euros suivant la taille du composteur (deux modèles sont disponibles bois ou plastique).

Une facture vous sera adressée dès que vous aurez retiré votre commande, dans les locaux de Pont-du-Château ou de Riom. Le formulaire est disponible en ligne à l'adresse :

<http://www.sba63.fr/commander-un-composteur>

Myriam BLANZAT



✓ Pensez au facteur

La Poste distribuée à domicile, chaque colis, chaque lettre, qui vous sont destinés. Les factrices et facteurs sont malheureusement confronté-e-s, à la présence de chiens, pas toujours hospitaliers.

La Poste vous invite à prendre connaissance de ce message.

Propriétaires de chiens : Veillez à la sécurité de votre facteur !

L'an dernier, 215 facteurs ont été mordus par des chiens en Auvergne Rhône Alpes. La plupart du temps, ces morsures sont imputables à des chiens réputés gentils, qui n'avaient jamais mordu auparavant. Tous les propriétaires de chiens sont donc concernés par ce risque, qui engage leur responsabilité pénale.

Afin de permettre à votre facteur d'effectuer sa tournée en toute sécurité, la direction exécutive Auvergne Rhône Alpes vous remercie de veiller à la conformité de votre raccordement postal :

- Une boîte aux lettres accessible, à l'extérieur de votre propriété (il ne faut pas que le facteur ait à passer sa main par-dessus un portail ou un grillage)
- Une sonnette en état de marche à l'extérieur de la propriété.

Quelle que soit la taille de votre chien ou son caractère, merci de veiller à ce qu'aucun contact ne soit possible entre lui et le facteur pour éviter tout accident.

Pour que votre courrier soit toujours distribué, je vous remercie de veiller à sécuriser l'espace autour de votre boîte aux lettres.

Dominique VAURIS

✓ Opération Tranquillité vacances

Pendant votre absence, des patrouilles de surveillance peuvent être effectuées par la gendarmerie, de jour comme de nuit, en semaine comme le week-end, afin de dissuader tout individu de tenter de pénétrer dans votre domicile.

Pour bénéficier de cette opération, vous devez remplir un formulaire et l'adresser à la brigade de gendarmerie de Billom dans les 48 heures minimum qui précèdent votre départ.

Le formulaire est téléchargeable en ligne sur www.gendarmerie.interieur.gouv.fr ou disponible en mairie.

Myriam BLANZAT

✓ Personnel communal

Des contrats à durée déterminée ont été signés avec des personnes de la commune pour des interventions ponctuelles et pour renforcer les services, à l'école notamment.

Ainsi, nous remercions :

- Emmanuelle TOULOUSE, qui s'est investie à la cantine périscolaire.

- Christelle MONTASTIER qui est venue remplacer un personnel absent. Christelle bénéficie d'un nouveau contrat à durée déterminée à compter de la rentrée scolaire prochaine, pour renforcer le service de cantine scolaire à la pause méridienne, pendant laquelle le nombre d'enfants est important.

- Laura THIERS qui est intervenue ponctuellement pour un remplacement et une mission de travaux estivaux.

- Félicitations à Lucas PACOU pour son assiduité et son implication pendant sa période de stage de trois semaines au service technique et, merci à Dimitri pour son engagement dans son tutorat.

Myriam BLANZAT

✓ Défibrillateur grand public Automatique Extérieur (DAE)

Depuis Juin 2018, la commune de Saint-Julien-de-Coppel dispose de deux défibrillateurs automatiques extérieurs ou DAE nouvelle génération de la marque SCHILLER en remplacement des anciens. L'un se trouve à l'entrée de la maison des associations et le deuxième à l'entrée de la salle Priestley à Contournat.

Voici en quelques lignes les principes de fonctionnement ainsi que les précautions à prendre pour s'en servir.

Nos défibrillateurs automatiques extérieurs sont utilisés dans les cas suivants :

- être en présence d'une victime inconsciente qui ne répond pas à des questions simples (Vous m'entendez, serrez-moi la main, etc...)
- absence de respiration et de pouls

Précautions d'usage :

- ne pas être en présence d'humidité ou sur un objet métallique
- ne pas être dans une atmosphère explosive (essence, gaz)
- ne pas toucher la victime car risque d'électrocution si l'appareil annonce la délivrance du choc électrique pour stimuler le rythme cardiaque.

-vérifier l'état des fils électriques des électrodes

Mise en œuvre :

- ouvrir le couvercle de l'appareil (une alarme se déclenche, ne pas en tenir compte). Le défibrillateur se met en service et délivre des instructions vocales. Penser également à prévenir les secours.

- en fonction de la victime, choisir les électrodes «adulte» ou «enfant» (- de 25 kg). Pour leur mise en place, suivre les instructions figurant sur l'emballage. Si la victime a une forte pilosité, servez-vous du rasoir pour faciliter l'adhérence sur la peau.



- si vous avez la formation, pratiquez un massage cardiaque sur recommandation de l'appareil.

- après l'arrivée des secours et à leur demande, débranchez les électrodes, refermez l'appareil et rangez-le.

IMPORTANT : dans tous les cas appeler le 18 ou le 15 ou le 112.

Après utilisation du défibrillateur, le signaler en mairie afin de commander de nouvelles électrodes car elles sont à usage unique.

La pratique du massage cardiaque, associée à l'utilisation du défibrillateur augmente les chances de vie de la victime.

Pour vous familiariser à cet appareil, nous vous proposerons une cession d'information et d'initiation. La date reste à déterminer mais certainement un jour en semaine aux alentours de 18h. **Pour vous inscrire, adressez-vous au secrétariat de mairie ou à M. CHAVAROT Patrick au 06 15 42 44 11, chef de centre des pompiers de SAINT-JULIEN-DE-COPPEL.**

BOIRIE J. François - CHAVAROT Patrick

✓ Journée citoyenne

Les chutes de neige de la fin octobre 2018 n'avaient pas été très conséquentes, et pourtant. Les arbres étaient encore en feuilles et la neige était grasse et lourde. Sous le poids de la neige, beaucoup de branches d'arbres ont cédé et ont obstrué les routes et les chemins.

Les services du département ont désobstrué les routes départementales, les services de la commune ont dégagé les routes communales. Beaucoup d'habitants ont pris l'initiative de débayer quelques accès. Les chemins forestiers n'ont pu être libérés des branches, voire des arbres tombés au sol.

Les chasseurs de la commune ont souhaité que la municipalité prenne l'initiative d'une journée de nettoyage des chemins. C'est ainsi que fin février, une quarantaine de bénévoles, chasseurs, motards, citoyens, élu-e-s, se sont retrouvés à la salle des fêtes. Par groupe, ils se sont répartis le territoire, et toute la matinée ont œuvré à rendre circulables les sentiers et chemins.

Un repas, préparé par les chasseurs, fut servi à la salle des fêtes pour clore ce bel élan citoyen.

Au nom du conseil municipal, je tiens à remercier celles et ceux qui ont contribué au succès de cette matinée.

Dominique VAURIS



✓ Un patrimoine à entretenir et à valoriser

La commune de Saint-Julien-de-Coppel est vaste. Elle est en superficie la plus étendue du canton, 2154 hectares. Forcément, il y a beaucoup de hameaux, il y a beaucoup de voiries et il y a beaucoup de bâtiments et équipements anciens ou contemporains à entretenir. Au cours des derniers mois nous avons avec le SIVOM de l'Albaret, réalisé un certain nombre de travaux de restauration et de mise en valeur.

Four de La Rouveyre : Suivi de la couverture sans travaux conséquents pour l'instant. Mise en place d'un « chapeau » sur la sortie en toiture du conduit de fumée. Il sera nécessaire à plus ou moins long terme, de refaire la couverture dans son intégralité.



Croix place des marronniers à Contournat : Le mur d'assise a été consolidé et rejointoyé, le socle a été restauré et crépi. Des pierres de taille ont été posées pour reconstituer le couronnement du socle.



Dalle pour colonne de verre à Contournat :

Il a été réalisé une dalle béton pour recevoir la colonne de verre à Contournat . Celle-ci est située en face le garage de mécanique agricole « Réol ». Cette réalisation a pour but d'assurer la stabilité du conteneur et de faciliter le nettoyage au pied de celui-ci. Il est nécessaire de rappeler que chaque lundi, les agents passent beaucoup de temps à nettoyer et à récupérer les débris laissés un peu partout sur notre territoire, dont bien sûr autour de ce point dit « *point propre* ».



Murs cimetière du bourg de Saint-Julien :

Les pierres en crête du mur d'enceinte étaient dans leur majeure partie descellées et pour certaines tombaient soit sur l'extérieur, soit sur les tombes. Nous avons repris les chapiteaux avec débordement en « *goutte d'eau* » sur le mur le long de la route départementale et en façade nord. Lors d'un prochain budget les murs restants seront également repris.



Murs cimetière de Contournat : Le mur d'enceinte côté nord est en très mauvais état. Des travaux de reprise des fissures ne suffiraient pas à le consolider. La commune va mandater un



bureau d'étude structure et faire réaliser une étude géotechnique pour déterminer la meilleure formule de confortement. On peut supposer des circulations d'eau, des présences éventuelles de cavités, des assèchements au niveau des fondations. Quelle que soit la solution technique retenue, le chantier sera conséquent. Le mur est en limite de propriété et les travaux nécessiteront des accords avec les riverains.

Accès aux jeux : Nous avons réalisé un accès PMR- Personnes à Mobilité Réduite - aux jeux enfants situés au sud de la maison des associations. Un parking handicapé complète cet aménagement. Ultérieurement il sera mis en place un éclairage public au droit de ce parking. Ces travaux bénéficient d'une subvention octroyée par le conseil régional Auvergne, Rhône/Alpes.



Lavoirs et fontaines : Beaucoup souffrent de la sécheresse et coulent peu ou pas. Mais parfois le manque d'eau n'est pas seul en cause. Certains captages mal identifiés auraient besoin de travaux de remise en état. Il en va des ouvrages de Serpes, Rongheat, Lassias et ailleurs. Nous nous attachons à faire les travaux nécessaires pour maintenir ces lavoirs et fontaines distributifs de ce bien si précieux qu'est l'eau.

Eclairage public Le Cerfeuil : Lors des travaux d'enfouissement des réseaux au village de Coppel nous avons récupéré les luminaires installés sur les poteaux béton. Nous les avons fait reposer sur les poteaux existants le long de la route qui va du

Cerfeuil à Roche. Cette voie est empruntée par les enfants scolarisés pour atteindre le point de ramassage scolaire.

Sécurité école : Nous avons installé autour des dix poteaux de la cour d'école, des enveloppes de protection aux chocs.



Bibliothèque : Les travaux de restructuration du presbytère débutent. Il convenait d'évacuer la bibliothèque qui occupait le rez-de-chaussée de ce bâtiment. Nous avons réalisé quelques travaux d'embellissement avec le SIVOM et les agents communaux, de l'ancienne classe à l'arrière de la mairie. Le bâtiment qui abrite cette pièce mériterait des travaux beaucoup plus conséquents, dalle, toiture, second-œuvre. Ce sera pour un projet à plus long terme. Maintenant les bénévoles de la bibliothèque que je remercie ici pour leur grande implication, bénéficient d'un outil mieux adapté. Cet emplacement permet un accès direct avec la cour de l'école permettant des actions culturelles avec les enfants.



Chemins et voiries communales : La commission voirie qui s'est réunie le samedi 6 avril a mis en évidence des soucis de qualité des revêtements des voiries communales. Des devis sont demandés à des entreprises et pour certains travaux au SIVOM de l'Albaret. La réalisation des travaux sera

programmée sur plusieurs exercices budgétaires.

Réservoir eau de Pointilloux : Ce réservoir dont le captage se fait entre Pointilloux et Lydes, alimente une réserve d'eau qui permet l'arrosage du terrain de foot. Depuis quelques temps l'eau arrivait difficilement au stade. Nous avons restauré l'ensemble des tuyauteries d'alimentation, de départ en direction du bourg et de la vidange. Nous avons éliminé les anciennes tuyauteries qui ne servaient plus. Nous avons également nettoyé le réservoir et créé des vidanges des points bas.



Quelques achats : L'achat ou le renouvellement de certains équipements au fil de l'eau sont nécessaires. C'est ainsi que nous avons renouvelé les panneaux d'affichage électoraux, douze panneaux, représentant vingt quatre affichages. Nous avons acheté un radar pédagogique que l'on pourra installer en divers lieux de la commune. Celui-ci est financé par le département aux travers du dossier « amendes de police » que nous avons déposé. Nous avons acquis trois barrières à sceller que nous installons devant la sortie de l'école afin de ralentir le flux sortant des écoliers. Nous installons vers la salle des fêtes un panneau d'affichage destiné aux associations. Si ce modèle donne satisfaction, nous ferons la même opération pour Contournat. Nous avons acheté un lot de cinquante chaises pour compléter celles de la salle des fêtes.

Dominique VAURIS

✓ Eau potable - Suite des travaux menés

La précédente édition de Saint-Julien Infos n°49 de janvier 2019*, présentait les travaux menés pour assurer la continuité du service public de distribution d'eau potable, et des travaux d'adduction pour notre commune.

Depuis, dans la continuité, neuf réunions ont permis de franchir les étapes et fixer les modalités, pour mener à bien notre sortie du Sivom de l'Albaret au 31 décembre 2019 et notre adhésion au SIAEP Basse Limagne au 01 janvier 2020. Ainsi, les discussions ont été organisées, avec les directeurs, présidents, trésoriers, collaborateurs, de Suez Eau France, de Mond'Arverne communauté, du Syndicat Mixte de l'Eau de la Région d'Issoire, du SIAEP Basse Limagne, du SIVOM de l'Albaret, des centres des finances publiques des Martres-de-Veyre et de Billom, les services préfectoraux.

A la suite de ces réunions, le conseil municipal a délibéré, le 15 mai 2019, à l'unanimité pour que la commune de Saint-Julien-de-Coppel reprenne au Sivom de l'Albaret, le service «adduction eau potable» au 31 décembre 2019. Simultanément, le conseil municipal de Saint-Julien-de-Coppel, à l'unanimité, confirme sa demande d'adhésion pour l'adduction d'eau potable, au SIAEP Basse Limagne, au 1^{er} janvier 2020.

Les deux syndicats précités doivent se prononcer sur les demandes formulées.

A l'issue :

1 - le Sivom de l'Albaret sollicitera, les conseils municipaux de l'ensemble de ses communes adhérentes, pour recueillir leur avis, sur notre demande de sortie. Ces communes disposent de trois mois pour délibérer. Si la délibération n'a pas lieu, **l'avis est réputé défavorable** ;

2 - le SIAEP Basse Limagne sollicitera les conseils municipaux de l'ensemble de ses communes adhérentes, pour recueillir leur avis, sur notre demande d'adhésion. Ces communes disposent de trois mois pour délibérer. Si la délibération n'a pas lieu, **l'avis est réputé favorable**.

L'ensemble de ces décisions permettra à Madame La Préfète d'établir les arrêtés relatifs, à l'autorisation de sortie du Sivom de l'Albaret et à l'autorisation de l'adhésion au SIAEP Basse Limagne, par la commune de Saint-Julien-de-Coppel.

Conditions de sortie :

L'actif du Sivom de l'Albaret s'élève à 4 028 397,28 euros, pour les six communes issues du Sivom de l'Albaret. La clé de répartition de 80 % pour Mond'Arverne communauté (cinq communes) et 20 % pour Saint-Julien-de-Coppel est consentie, par les différentes parties. Cette répartition tient compte essentiellement, de la longueur des réseaux, du nombre d'ouvrages importants sur le territoire de Saint-Julien-de-Coppel.

Aussi, le SIAEP Basse Limagne reprendra à son compte, la quote-part de 20 % de l'actif, pour Saint-Julien-de-Coppel, soit 805 679,50 euros. Il reprendra également, 20 % des emprunts dûs (sur la partie du service eau potable du Sivom de l'Albaret), soit 187 800 euros (sur un montant total de 939 000 euros).

Le contrat d'affermage entre le SIVOM de l'Albaret et Suez Eau France (exploitant du service public de l'eau) a une validité résiduelle jusqu'en 2022. Il est en cours de discussion, entre le SIAEP Basse Limagne et Suez Eau France. Suez Eau France communiquera au SIAEP Basse Limagne, les données cartographiques, l'inventaire client, la valeur nette comptable des compteurs d'eau, sous le régime de biens de reprise.

Incidences pour l'usager de Saint-Julien-de-Coppel :

Aucune, il y aura bien continuité du service public.

Concernant le prix de l'eau, le SIAEP Basse Limagne a établi pour 2019, le prix du mètre cube d'eau à 1,53733 euros hors taxes et le prix de l'abonnement annuel hors taxes, à 39 euros (compteurs diamètre 15 et 20), et 98 euros (pour les compteurs d'un diamètre supérieur). En 2020, le prix du mètre cube d'eau devrait s'établir autour de 1,51 euros hors taxes.

Il est à noter que ces tarifs ne seront pas immédiatement appliqués à notre commune.

Une durée d'harmonisation à définir sera mise en place, par le SIAEP Basse Limagne.

En effet, la loi ne fixe aucune échéance d'harmonisation pour les redevances, pour service rendu. Cependant l'harmonisation pourrait se concevoir en 2026.

Myriam BLANZAT

*distribué dans chaque foyer en janvier 2019 et disponible sur le site de la commune www.saintjuliendecoppel.fr.



✓ SIVOM de l'Albaret, le prix de l'eau

L'article paru dans « la montagne » du 28 mai dernier appelle quelques commentaires. En effet, le prix de l'eau à St-Julien-de-Coppel est de 3.31 euros le m³. Ce coût tripartite s'établit entre 2 organismes publics et la Suez selon la répartition suivante :

- 2.39€ pour Suez-eau-France qui gère le prix de l'eau et tout le fonctionnement du réseau,
- 0.64€ pour le SIVOM de l'Albaret représente la partie investissement du réseau,
- 0.28€ pour l'Agence de l'eau comprend la préservation de la ressource et la lutte antipollution.

Au premier abord, on peut considérer que le prix est cher mais si l'on remet les éléments dans leur contexte, on constate que le réseau d'eau irrigue 108 km de canalisations pour les 6 communes du SIVOM. La commune de St-Julien-de-Coppel comprend 35 hameaux à desservir et **33 km de réseaux, 4 réservoirs et 2 installations de pompage**. La ressource est prélevée dans la nappe de la rivière Allier et est acheminée de Mirefleurs à St-Julien-de-coppel

Le programme de travaux est établi par le SIVOM en liaison avec les communes selon les besoins déterminés conjointement par le délégataire et les communes elles-mêmes.

Pour le programme de travaux 2017 la commune de St-Julien-de-Coppel a bénéficié de 60 000€ de travaux sur le réservoir de Contournat en renouvelant la conduite de distribution au chemin des « bouiches ». En 2018, le programme de travaux pour un montant de 312 000 € a été attribué pour la commune de St-Georges-sur Allier.

On remarque dans l'article de la Montagne que le prix de l'eau est moins élevé dans les zones de montagne ou dans les zones urbaines. La différence dans le prix provient essentiellement de l'origine de la ressource en eau. Par exemple, une source qui coule seule et qui se trouve parfaitement potable coûtera moins cher que s'il faut aller la puiser en profondeur, l'amener par des kilomètres de canalisations et procéder un traitement conséquent.

La communauté de Communes de Mond'Arverne a pris la compétence eau. St-Julien-de-Coppel ne faisant pas partie de cette communauté de communes, adhérera au Syndicat intercommunal d'Alimentation en Eau Potable de la basse Limagne à compter du 1^{er} janvier 2020 (voir article. p.14).

Charline MONNET

✓ PCAET Plan Climat Air Energie Territorial

CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE

La loi du 19 août 2015 relative à la Transition Énergétique pour la Croissance Verte confie aux EPCI de plus de 20 000 habitants l'obligation d'élaborer un Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) en collaboration avec les acteurs du territoire : communes, habitants, associations, exploitants agricoles, artisans, entreprises, ...

La Communauté de communes a un rôle de coordination de la transition énergétique sur son territoire.

CALENDRIER D'APPROBATION DU PCAET

Billom Communauté travaille à l'élaboration du PCAET du territoire et est engagée depuis 2018 dans la mise en place d'un Plan Climat-Air-Energie Territorial à la fois stratégique et opérationnel.

Le projet de plan « climat » sera arrêté par le Conseil communautaire en séance publique.

Il sera transmis à l'Autorité Environnementale (DREAL) qui disposera d'un délai de 3 mois pour rendre son avis.

Le projet sera soumis au public durant 30 jours puis transmis au Préfet de région, au Président du Conseil régional et à tous les partenaires associés à l'élaboration du projet, pour avis et observations.

Le PCAET devrait être approuvé dans sa version définitive par le Conseil communautaire en 2020.

LA CONCERTATION

Des ateliers de concertation ont été organisés avec la profession agricole, les associations du territoire, le milieu scolaire (écoles et collèges), les habitants dans le cadre de débats organisés dans les communes (le 14 mai à Egliseneuve-Près-Billom, le 18 mai à Saint-Jean Des Ollières et Pérignat-Es-Allier, le 21 mai à Glaine-Montaigut et Billom, le **23 mai à Saint-Julien-De-Coppel**, le 24 mai à Estandeuil et le 25 mai à Fayet-Le-Chateau.

Les objectifs de la concertation étaient de voir concrètement ce que l'on peut réaliser ensemble sur notre territoire en faveur de la transition. Et notamment concernant la transition énergétique et écologique, les mobilités alternatives, la rénovation/isolation de l'habitat, les économies d'énergie et les éco-gestes, l'agriculture et le PAT (Projet Alimentaire Territorial), l'autonomie énergétique du territoire, l'adaptation aux changements climatiques.

LA CONTENU DU PCAET

- 1 - Le diagnostic (document téléchargeable que le portail de Billom Communauté [ww. billomcommunaute.fr](http://ww.billomcommunaute.fr))
- 2 - La stratégie (en cours d'élaboration)
- 3 - Le programme d'actions (en cours de construction)

Myriam BLANZAT

✓ COMMISSION FINANCES



Le compte administratif 2018, approuvé le 20 février 2019 :

BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE

| FONCTIONNEMENT 2018 | | INVESTISSEMENT 2018 | |
|--|---------------------|----------------------|---------------------|
| RECETTES | 908 692,79 € | RECETTES | 703 408,59 € |
| DÉPENSES | 747 152,55 € | DÉPENSES | 383 871,58 € |
| RÉSULTAT 2018 | 161 540,24 € | RÉSULTAT 2018 | 319 537,01 € |
| Résultat NET 2018 | | Résultat NET 2018 | |
| REPORT 2017 | 332 843,47 € | REPORT 2017 | -405 770,38 € |
| RÉSULTAT | 161 540,24 € | RÉSULTAT | 319 537,01 € |
| EXCÉDENT = | 494 383,71 € | DEFICIT = | -86 233,37 € |
| <small>Report 2017 = excédents ou déficits antérieurs (soit résultats 2017 reportés)</small> | | | |
| RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ : (+494 383,71€) + (-86 233,37 €) = + 408 150,34 € | | | |

L'examen du compte administratif 2018, nous livre quelques enseignements pouvant être regroupés en deux constats principaux.

Le budget de fonctionnement marque la constance de la maîtrise des dépenses, constatée par la hausse de l'excédent. L'effet « ciseaux » tant redouté (dépenses de fonctionnement supérieures aux recettes) est contenu.

La complexité est la maîtrise des dépenses de personnel dont le besoin croissant est inhérent :

- à l'augmentation des surfaces à entretenir avec l'extension du groupe scolaire,
- à un effectif important des élèves,

Le budget prévisionnel 2019, approuvé le 20 mars 2019 :

Le budget 2019 confirme la mise en œuvre des programmes d'investissements non exécutés en 2018 (voir ci-dessus). En plus, au titre de 2019, pour la voirie : achat et pose de panneautages de sécurité, rue du 16 décembre, autour de l'école, de la place du Breuil ; réparation de poteaux et bouches incendie ; clôture et accès à l'aire de jeux vers les tennis ; voirie au village de La Rouveyre (suite aux intempéries de 2018) ; achats divers tels que : drapeau 1939/1945, équipement de déneigement pour le petit tracteur, pare-neige à Roche, panneaux d'affichage pour les associations, mobilier de bureau pour le secrétariat (à l'issue du déménagement au rez-de-chaussée de la mairie), chaises pour la salle des fêtes, petit mobilier pour la bibliothèque, panneaux électoraux ; à l'école : racks à vélos pour parvis, barrière de sécurité à l'entrée, protections des pieds de poteaux dans la cour, pose de rideaux occultants dans l'extension, changement des rideaux dans le bâtiment 1991.

1 031 842,34 euros de prévision budgétaires 2019 sont inscrites en section de fonctionnement. Les orientations budgétaires d'investissement 2019 s'établissent à 1 143 548,13 €

- à l'augmentation considérable et constante, des cotisations patronales obligatoires
- à l'effet GVT (Glissement, Vieillesse, Technique) c'est-à-dire le changement de grade et d'échelon.

L'évolution, non marginale, des dépenses d'énergie, de carburant, de contrôles divers. Pèsent aussi, les différents transferts de charges de charges de l'Etat (compensés ou pas).

Toutefois, la quasi-stabilité de l'enveloppe des dotations de l'état 2018 a aidé à dégager un bon excédent.

En investissement, les dépenses n'ont pas atteint les prévisions : essentiellement liées aux travaux d'aménagements pour l'accessibilité au rez-de-chaussée de la mairie (accueil mairie APC) ; de changement du générateur chaleur de la SDF et ventilation/ renouvellement d'air, puis mise aux normes d'accessibilité des sanitaires ; presbytère (logements et commerce), pour lesquels les attributions d'aides financières sont parvenues tard dans l'année. Ces investissements font donc partie des priorités 2019.

Nous devons faire face à la réduction drastique des aides financières qui aident les communes au financement des investissements. Le conseil départemental porte de 25 à 20 % sa participation au financement, des dépenses hors taxes au titre du Fonds d'Intervention Communal (FIC). L'enveloppe de la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) constante, génère aussi une baisse.

En fonctionnement, nous perséverons sur la maîtrise des dépenses de fonctionnement.

Les taux d'impositions locaux sont à nouveau maintenus pour l'année.

Les personnes intéressées par les finances peuvent consulter les différents budgets en ligne, sur le portail de la commune www.saintjuliendecoppel.fr. Ceci permet à tous de disposer « d'informations financières claires et lisibles ».

Myriam BLANZAT

✓ CCAS - Mutuelle de Village au Noël des aînés

Le dispositif Mutuelle de village proposé aux habitants de la commune depuis 2017, permet l'accès à un contrat pour tous et notamment aux personnes fragilisées par la crise. Il permet de lutter contre le recul des personnes sans couverture santé. La mutuelle d'Auvergne Précocia proposera à l'automne deux nouvelles sessions de permanences d'informations individualisées, à l'attention des adhérents ou des personnes qui souhaitent connaître, comparer les tableaux de garanties proposés.

Cet enjeu social n'a pas laissé insensible les membres du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) de Saint-Julien-de-Coppel qui ont souhaité être réactifs sur ce sujet. Depuis sa mise en place à l'échelle communale en 2017,



21 adhérents (1 en formule village 1, 3 en formule village 2, et 17 en formule village 3) ont rejoint la mutuelle de village Précocia. La formule 1 est celle de base, la formule 2 est intermédiaire et la formule 3 est la plus complète.

Permanences 2019, en mairie de Saint-Julien-de-Coppel, salle des mariages :

1 - mercredi 9 octobre, entre 9h30 et 11h

2 - mercredi 27 novembre, entre 9h30 et 11h

3 - à Sallèdes, permanence jeudi 14 novembre, entre 9h30 et 11h30 (vous pouvez en profiter)

Myriam BLANZAT



✓ CCAS - Sortir plus...

AGIRC et ARRCO proposent un service pour vous aider dans vos déplacements, que ce soit pour aller chez le coiffeur, faire des courses, aller voir des amis, voir des spectacles...

Pour en bénéficier, vous devez avoir plus de 75 ans et percevoir une retraite des caisses AGIRC et ARRCO.

Comment ça marche :

- Vous appelez un conseiller au numéro 0810 360 560
- Vous commandez un chéquier d'une valeur de 150 euros (10 chèques de 15 euros). Trois chèquiers maximums par an. Votre participation est 15 euros pour un chéquier, 20 euros pour le 2ème et 30 euros pour le 3ème
- Vous organisez votre sortie avec votre conseiller
- L'accompagnant vient vous chercher à l'heure convenue et vous conduit où vous voulez. Il peut rester à vos côtés ou revenir vous chercher. Il vous raccompagne à votre domicile.

L'accompagnateur est un salarié d'un organisme agréé par la caisse de retraite.

Le coût de chaque sortie est fonction de la distance et du temps nécessaire à partir de votre domicile. Un formulaire explicatif est disponible en Mairie, si vous le souhaitez ou sur internet.

Myriam BLANZAT

✓ Comité de jumelage les Saints Ju"Liens"

Le comité de jumelage vous rappelle le voyage à St Julien des Landes du 9 au 11 novembre 2019. Ce voyage, ouvert aux habitants de la commune, permet de fêter les 30 ans d'amitié entre nos deux villages.

Une réunion d'informations et d'inscriptions aura lieu le vendredi 6 septembre 20h30 en mairie.

Le voyage sera au prix de 45 € pour les adultes et 25 € pour les enfants. Il comprend le trajet aller-retour les repas et le logement chez l'habitant. Vous pouvez vous inscrire auprès de M^{me} Geneviève Roussat ou de M. Gérard Chalaron. Il reste une quinzaine de places, alors à vos téléphones.

Voir flyer joint.

Geneviève ROUSSAT

✓ Télédome en rando...



Le 9 Juin dernier, 200 randonneurs (vététistes, marcheurs et cavaliers) se sont donnés rendez-vous pour la ronde des châteaux avec la découverte des châteaux de Busséol, la Chaux-Montgros, Coppel et Montmorin. Les copieux ravitaillements leur ont permis de faire de 9 km à 40 km dès 7h30. Les bénéfices seront reversés au Téléthon 2019.

Nos prochains rendez-vous : - Dimanche 14 Juillet avec le traditionnel jambon à la broche (sur réservation) - Samedi 3 Août lors du marché du Breuil - Vendredi 6 et samedi 7 décembre pour le Téléthon 2019 (programme à venir).

Au plaisir de vous voir sur l'une de nos manifestations.

Dominique SERRE
Président de Télédome
teledome63@gmail.com



Contacts :

- M. Gérard Chalaron
04 73 68 51 07
- M^{me} Geneviève Roussat
04 63 22 32 97

✓ « Sous les Marronniers »

L'Association « Sous les Marronniers » vous informe que le voyage annuel aura lieu le samedi 14 septembre 2019. Destination Corrèze & Lot Le détail du voyage sera communiqué sur le site ultérieurement



Alain CHABROT

✓ « Le Petit Marché du Breuil »

Depuis le 6 avril 2019, le petit marché s'est de nouveau installé sur notre beau Breuil, 9 commerçants (voir liste ci-dessous) répondent présents à chaque date. Et nous les en remercions chaleureusement, sans eux ce marché n'existerait pas ! Nous avons le plaisir de constater que de nombreux Coppellois sont assidus au petit Marché. C'est même pour eux un lieu de rendez-vous pour se retrouver, échanger !!! De nouveaux participants ont été agréablement surpris de la convivialité, de l'esprit familial qui règnent sur ce petit marché. Cette année encore certaines associations de St-Julien comme le Comité de jumelage des St-Julien, Télédome, l'association de danse Ol' Pabeduco nous apportent main forte pour tenir le marché certains samedis. Grand merci à eux. Ce samedi 1^{er} juin un concert a eu lieu. Les groupes Papaguena et Moris Bouchon ont animé cette fin d'après-midi pour le plus grand plaisir des spectateurs. D'autres concerts sont prévus entre autre le 15 juin en présence de la chanteuse Pam's Lady.



Alors venez nombreux rencontrer nos chaleureux commerçants et leurs délicieux produits.

Nous vous assurons un super moment de détente et convivialité surtout avec le soleil qui devrait être maintenant au rendez-vous.

Et n'oubliez pas, à partir du 20 octobre 2019, vous aurez la possibilité de commander votre panier de fruits & légumes, livré le vendredi sur le Breuil à partir de 16h30.

Contacts :

- 04 73 73 19 08
- 6 47 17 52 71

Tous Nos Commerçants

• Fromages :

Chèvre : « Ferme des 4 Châbras », M. Fourvel
Vache : La Ferme des Rozières, Anthony Barrier et Adeline Alègre

Chèvre : « Domaine de Rapine », M. Michel ORTIZ

Vache St Nectaire : M^{me} Frégonèse Déborah

• Viande :

« La Charolaise de la Comté », M. Georges

• Fruits & Légumes :

Domaine de Codegnat, M^{me} Dessapt

• **Producteur Fermier** : O' Palais d'Agnès

• **Pain** : M. Georges

• **Œufs** : M. Michel ORTIZ « Domaine de Rapine »

• **Vins et bières** : Alain Brousse



A partir du 21/10/2019, Projet Commande de Paniers

Fruits & légumes. Domaine de Codegnat, M^{me} Dessapt Livraison tous les 15 jours le vendredi sur le Breuil à partir de 16h30

✓ Les 23 et 24 Août 2019 « 1^{er} Festival de roues Fleuries »



Cette année, le Comité des Fêtes organise une grande fête patronale pour le week-end du 23 et 24 Août 2019 sur le thème des roues fleuries. Au programme (voir ci-contre) de nombreuses activités vous seront proposées tels qu'une randonnée nocturne, slalom de trottinettes, concours de tourte st nectaire, défilé des roues fleuries, repas champêtre concert gratuit animé par « Calvin Russell Tribute » clôturé par le feu d'artifice. Bien évidemment vous aurez la visite durant les 3 jours de nos jeunes conscrits « millésime 2001 ».

Merci à tous ceux qui sont venus ou vont nous rejoindre pour nous aider à organiser cette belle fête, nous étions 6 et nous devrions être plus de 20...

Certains hameaux et associations ont déjà répondu présents pour la conception d'un projet « roues fleuries ». D'arrache pied, le hameau de Roche-Cerfeuil fabrique déjà ses fleurs...

Alors si vous voulez vous aussi participer à cette grande journée et à la conception d'un projet roues fleuries vous pouvez contacter le Comité des Fêtes au 06 47 17 52 71 ou 04 73 73 19 08

Vous avez jusqu'au 31 juillet 2019 pour vous inscrire au repas à l'aide du bulletin ci-joint.

Venez nombreux avec vos enfants, vos amis et que la fête commence ...



AU PROGRAMME

• Vendredi 23 Août 2019

- 14h : Top départ des Aubades des Conscrits « Millésime 2001 » sur la commune
Fin dimanche 25/08 à 12h
Contact Conscrit : 06 52 89 04 41
- 20h30 « Randonnée nocturne avec lampions »
Inscription à partir de 20h00 sur le Breuil
Parcours : 6 km
Tarifs : 4 € Adulte / 2 € Enfant
Vente de lampions
Et à mi-parcours : une collation offerte (boisson + 1 part de gâteau)
une animation surprise

• Samedi 24 Août 2019

- 10h : « Slalom de trottinettes mécaniques »
Inscription à 9h30 sur le Breuil
Parcours : Slalom (Protection obligatoire-casque)
Tarifs : Gratuit
- 12h : « Concours de Tourte au St-Nectaire »
Inscription à 9h30 sur le Breuil
- 12h Dégustation et vote d'un Jury
Récompense pour la meilleure tourte
- 15h-17h30 : « Défilé des roues fleuries »
Ouvert à tous (habitants, associations hameaux, associations de la commune) sur inscription. Départ du Breuil. Circuit en cours d'élaboration
- 19h30 : Repas champêtre
Sur Inscription
Tarifs : 10 € adulte / 4€ enfant (-de 6 ans)
Menus : Assiette de charcuterie / Tourte au St-Nectaire / Salade / Glace / Une boisson au choix
- 21h : Concert Gratuit avec le groupe « Calvin Russell Tribute » (Faby Neuville)
- 23h : Feu d'artifice

Le Comité des Fêtes
Vous avez envie de participer à ces 2 jours, pour tous renseignements, vous pouvez nous contacter au :
06 47 17 52 71 ou 04 73 73 19 08

✓ Les Casques Coppellois



• Le moto club « Les Casques Coppellois »

Amitié et bonne humeur pour notre moto club qui compte à ce jour 92 adhérents.

• Occas'bécane

Le samedi 13 avril les Casques Coppellois ont organisé leur 3e « Occas'bécane ».

Exposition Achat/Vente de motos et mobylettes d'occasion ainsi que bourse d'échanges de pièces détachées. Avec cette année, entre autre, une superbe exposition de side-cars toutes catégories.

Encore un très beau succès pour cette 3e édition, puisque nombreux visiteurs et exposants ont répondu présents tout au long de la journée.

Un grand merci à tous les Casqué(e)s pour leur implication dans l'organisation de cette manifestation.

• Week-end commun avec les Casques Coppellois et les Tournenronds

Du 30 mai au 2 juin, une soixantaine de motards auvergnats et nordistes et une vingtaine de motards vendéens se sont retrouvés au camping de Belvès pour 3 jours de balade en Dordogne. Un beau week-end d'amitié et de belles découvertes de la région et de ses supers produits (dégustation de foie gras et de Montbazillac oblige !).

• Barbecue

Le Samedi 7 septembre comme chaque année le Moto-club organisera son barbecue à la salle des Associations de Saint-Julien-de-Coppel. Journée ouverte aux adhérents bien sûr, mais aussi aux amis et à tous ceux qui souhaiteraient nous rejoindre. (Sur inscription).

• Les 24 heures de tondeuses à gazon

Les 14 et 15 septembre les Casques Coppellois participeront aux 24 heures de tondeuses à gazon organisées par l'Automobile Club d'Egliseneuve-près-Billom. Cette épreuve, prévue sur une durée de 24 heures avec un équipage de 3 à 6 pilotes, est réservée aux tracteurs tondeuses d'origine ou modifiés. On va donc participer, préparer un engin et faire 1 ou 2 équipages.

Cette compétition est amicale et avant tout un loisir dont les maîtres mots sont le fair-play, la courtoisie et la bonne humeur.

• Repas de fin d'année

Samedi 16 novembre à partir de 19h30 pour clôturer leur saison, les Casques Coppellois organiseront leur repas annuel.

Soirée ouverte aux amis et aux habitants de la commune que nous serons heureux de recevoir. (Sur inscription).

Simone BERIOUX



Contacts :

• **Président : Thierry BRASSEUR**
06 85 12 86 85
thierry.brasseur1@club-internet.fr

• **Secrétaire : Simone BERIOUX**
06 74 02 02 12
simone.berieux@gmail.com

→ lescasquescoppellois.e-monsite.com

✓ Société de chasse

• *Journée citoyenne*

La société de chasse a organisé une journée citoyenne, pour un grand nettoyage des chemins, le 23 février, avec la participation des « Casques Coppelois » (club de motards).

Il fallait évacuer de nombreux arbres et branches tombés suite aux chutes de neige importantes. Ainsi, les chemins forestiers sont redevenus accessibles.

Ce fut une journée efficace et conviviale, avec la collaboration de la municipalité.

Ce bel élan de solidarité fut clos par un déjeuner, préparé par les chasseurs, et pris en commun à la salle des fêtes.

• *Chiens Courants à l'honneur*

Une spectaculaire démonstration de chasse a eu lieu sur le territoire communal où sont venus s'exercer quatre-vingts chiens réunis en six meutes, sur la commune de St-Julien-de-Coppel le week-end du 9 et 10 mars.

Ils devaient travailler à la traque du chevreuil, du lièvre et du sanglier (sans tir sur gibier). Malgré une voie fort difficile les chiens n'ont pas démerité, faisant honneur à leur réputation. Dans les meutes figuraient : Grands Gascons Saintongeois, Ariégeois, Griffons et Anglo-Français.

Les membres de la société de chasse communale et tous les bénévoles associés à la réussite de cet évènement étaient ravis de recevoir les participants venus des communes avoisinantes.

Une tombola a également pu être organisée grâce aux contributions de généreux donateurs.

Sans oublier les trois repas de chasseurs qui ont émaillé cette inhabituelle manifestation en présence de Dominique Vauris, maire et de ses élus et de Jacques Loubresse administrateur du



secteur, représentant la Fédération de chasse du Puy de Dôme.

Convivialité et bonne humeur étaient présentes lors de cette manifestation et lors des repas.

Merci également à tous les bénévoles, indispensables.

• *Repas annuel*

Le 18 mai 2019, la société a organisé son repas annuel qui a réuni, dans la convivialité et la bonne humeur, environ 70 convives autour d'un bon repas.

Cet instant sera renouvelé en 2020.

• *Assemblée générale*

Le 8 juin a eu lieu l'assemblée générale de la société. Ont été réalisés le bilan moral par le président, Delavet François, et financier, par le trésorier, Chavarot Laurent. Le lâcher de gibier et le nombre de colliers ont été évoqués. Chaque adhérent a reçu le compte rendu de la réunion. 50 chasseurs adhèrent à la société.

Des manifestations auront lieu, la saison prochaine, comme toutes les années et en particulier un projet de tir aux pigeons est à l'étude.

• *Déterrage*

Le lundi 9 juin a eu lieu une séance de déterrage : il s'agit de déplacer des animaux (blaireaux, renards ...) dans des territoires où ils seront moins préjudiciables aux cultures. Cette action est autorisée dans le cadre de la « vénerie sous terre » en présence de personnes licenciées, Denis Dupic, et de chiens terriers.

Bonnes vacances à tous et rendez-vous au mois de septembre pour l'ouverture le 8 septembre

Guillaume PERRIER



✓ Atelier Théâtre Jeunes "On commence tréteaux"

Une fin de saison particulièrement réussie pour les jeunes de l'Atelier Théâtre de Saint-Julien : "On Commence Tréteaux".

Ce dimanche 16 juin, dans la salle des Fêtes dont il aurait fallu pousser les murs, ils présentaient les trois petites pièces préparées tout au long de l'année : "Non mais...Je rêve", "Mic-mac au Musée", et "Contes de Fous". Ils étaient 21 jeunes de 8 à 15 ans, tous très motivés et talentueux.

Le spectacle a été très apprécié du public, qui n'a ménagé ni les applaudissements, ni les félicitations aux jeunes comédiens.

Ils vont encore jouer le 3 juillet pour les pensionnaires de l'EHPAD de Billom, puis le 4 devant les élèves de l'école de Saint-Julien.

L'activité reprendra en septembre pour les jeunes de 8 à 18 ans ; une réunion d'information est déjà prévue le mercredi 11 septembre à 18h, Salle Priestley à Contournat.

Jean-Louis Borie



Contacts :

- Jean-Louis Borie :
jeanlouisborie@gmail.com
06 50 25 63 18
- Nadine Petitpoisson :
nadinepouisson@gmail.com
06 70 85 05 76

✓ FC Saint-Julien

L'équipe 1 qui évolue en division 2 (montée lors de la dernière saison) termine à une belle 5^{ème} place avec une grosse 2^{ème} partie de saison. Sur les matchs retour les joueurs ont battu 3 des 4 premiers du classement dont Nord Limagne qui termine 1^{er} de la poule.

Bravo aux hommes de Mickaël Bertrand.

Pour la 2^{ème} année consécutive, l'équipe remporte le tournoi d'Egliseneuve/Billom



L'équipe 2 qui évolue en division 5, termine avec un peu de regret à une 3ème place de sa poule et voit ses rêves de montée s'envoler, ce n'est que partie remise pour la saison prochaine.

Les hommes de Clément Debost terminent 2ème meilleure défense de leur poule.

Les vétérans, toujours emmenés par Guillaume Py et Alex Sansonnet sont toujours présents et prennent du plaisir à se retrouver pour des matchs en toute convivialité et surtout la 3ème mi-temps.

Le dimanche 9 Juin fut organisé un tournoi à 7 sur la journée au stade de St-Julien avec 8 équipes.

En prévision de l'année prochaine, samedi 15 Juin s'est tenue l'assemblée générale du club.

Pour toutes personnes intéressées de venir rejoindre le club l'année prochaine soit en tant que dirigeant ou joueurs, vous êtes les bienvenues à notre Assemblée qui se déroulera au stade

Nous tenons à remercier les annonceurs, la mairie et les habitants de la commune pour leur sympathie et pour l'engouement qu'ils mettent autour du club.

Ainsi, tout le monde a répondu présent lors de nos différentes manifestations, que ce soit pour notre Loto ou lors de tripes qui attirent de plus en plus de monde.

Mathieu CHEVILLARD



Contacts :

- Président : Christophe Pirin
06 60 27 19 25



FC Saint-Julien - Le loto



FC Saint-Julien - La tripe

✓ Une femme investie pour le devoir de Mémoire Odette CÉALIS nous a quittés

Grande émotion dans la commune à l'annonce du décès d'Odette CÉALIS. Elle nous a quittés avec la discrétion qui est la sienne. Sauf qu'elle nous laisse un grand vide. Odette s'était investie sans compter dans l'association de la FNDIRP dont elle assurait la présidence de la section Billom/Thiers (Fédération Nationale des Déportés, Internés, Résistants et Patriotes).

Ce grand vide sera forcément ressenti dans les écoles, lycées et collèges dans



lesquels, elle venait partager ses souvenirs douloureux de la seconde guerre mondiale. Elle partageait pour mieux instruire les jeunes sur notre histoire récente. Elle voulait que chacun d'eux dispose de connaissances suffisantes pour comprendre et analyser l'actualité du moment. Et puis, Odette ne sera plus là, au milieu des habitants lors des cérémonies de commémoration au monument aux Morts.

Au nom du conseil municipal et des enseignants, je traduis la tristesse qui nous accapare et je présente toute notre amitié à l'ensemble de la famille.

Dominique VAURIS

✓ Bibliothèque

Depuis le mois de mars, la Bibliothèque se trouve maintenant au rez-de-chaussée de la Mairie, pour le moment les horaires restent inchangés

Mardi de 15h30 à 17h30 - Mercredi de 16h à 18h et Samedi matin de 10h à 12h.

Dans le cadre des « séances de lectures à voix haute en bibliothèques » les responsables de la bibliothèque de SAINT-JULIEN-DE-COPPEL, et Agnès BERTON de Billom Communauté ont reçu avec beaucoup de plaisir Christine BUTOT-BOURGUIGNON, conteuse professionnelle.



Les mardis 26 mars et 9 avril c'est dans la toute nouvelle bibliothèque qu'enfants et enseignants de l'école primaire ont pu passer de très bons moments en écoutant Christine Butot-Bourguignon, conteuse professionnelle.

Chaque séance était composée d'une petite comptine, de 2 ou 3 lectures d'albums et d'un conte oral, le tout sur la thématique du jardin, thème travaillé en classe.

Le mardi matin 21 mai, toujours à l'initiative des bénévoles de la bibliothèque, une vingtaine de collégiens de Saint-Dier sont venus à l'école primaire de Saint-Julien-de-Coppel pour y faire une petite représentation notamment une lecture à voix haute pour le plus grand plaisir de tous.

Simone BERIOUX

État civil

1^{er} semestre
2019



Naissances

- Junior FAUCHER, né le 12 décembre 2019 (lieu-dit la Rouveyre)
- Suzanne DUVERGER, née le 26 janvier 2019 (lieu-dit Lassias)
- Sixtine BOURDEAU, née le 12 février 2019 (route du Cureuil)
- Emmi GIBBE, née le 21 février 2019 (lieu-dit Layras)
- Mathis DUROUTE, né le 30 mars 2019 (lieu-dit Saint-Cirgues)
- Coralie RUGGIRELLO, née le 5 avril 2019 (lieu-dit Croix de Vouvy)

Mariages

- JUILLARD Jean-Michel et MARTIN Madeleine, le 1^{er} juin 2019, lieu-dit Layras
- PAQUET Jason et CHAVAROT Emmanuelle, le 15 juin 2019, lieu-dit Serpes
- QUESNE Mathieu et SOUCHER Valérie, le 22 juin 2019, la Boissière

Décès

- Eric LENGRONNE, domicilié à Contournat, décédé le 7 janvier 2019 à Cournon d'Auvergne (Puy-de-Dôme)
- Jean BORDEL, domicilié rue des Lilas à Contournat, décédé le 21 janvier 2019 à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme)
- Odette CEALIS née PRADIER, domiciliée lieu-dit Champ Blanchi, décédée le 7 juin 2019 à Billom (Puy-de-Dôme)

✓ La chapelle de Contournat

La chapelle du Sacré-Cœur à Contournat, commune de Saint-Julien-de-Coppel a été érigée en 1863, en mémoire du centième anniversaire de la naissance de Benoît FLAGET.

Celui-ci a été le premier évêque de Bardstown et Louisville aux Etats-Unis de 1808 à 1850. Son diocèse comprenait 7 Etats confédérés : Kentucky, Tennessee, Ohio, Michigan, Illinois, Missouri et Indiana, soit un territoire grand comme près de quatre fois la France. On lui donna le nom de « Patriarche de l'ouest ».

Benoît FLAGET est né à Contournat le 7 novembre 1763. Son père, décédé avant sa naissance, était laboureur. Il est ordonné prêtre en 1788. Il apprend que son supérieur envoie des prêtres en Amérique, il demande de ce fait à partir.

Au début de 1808, Benoît FLAGET est désigné, par le pape, premier évêque de Bardstown au Kentucky.

Les cinq premières années de son épiscopat, il les emploie à visiter son diocèse, prêchant, catéchisant et célébrant la messe. A cheval, il parcourt des milliers et des milliers de kilomètres.

De 1835 à 1839, il revient en Europe où il rencontre le roi à Paris, le pape à Rome. Il peut

toutefois séjourner à Contournat où il écrit ces mots sur son village : « j'y jouis d'une tranquillité admirable ».



Il décède loin de Contournat le 11 février 1850 ; sa mission était accomplie : fondateur d'innombrables églises, de couvents, d'écoles et d'hôpitaux... La chapelle connaît désormais des infiltrations d'eau dues à une toiture en ardoise très dégradée. Le projet de restauration est évalué à 137 000 euros TTC. C'est la raison pour laquelle une convention de souscription a été signée entre la Fondation du Patrimoine représentée par Monsieur

AUJOULAT et l'Association Diocésaine de Clermont-Ferrand représentée par le Père GIBERT, curé de la paroisse.

Des bons de souscription sont désormais à la disposition du public et des manifestations culturelles sont prévues dans la chapelle.

Nous rappelons que les dons permettent des réductions d'impôt de 66% ou 75%.

La convention a été conclue pour une période de 5 ans à compter du 7 mars 2019.

Pierre MONNET

JUILLET

| | | |
|--------------------|--|---|
| Samedi 6 | Le Breuil | Petit Marché du Breuil 17h-19h |
| Dimanche 14 | Le Breuil Salle des Fêtes / Le Breuil | Cérémonie au monument aux Morts - 11h Fête champêtreTELEDOME |
| Samedi 20 | Le Breuil | Petit Marché du Breuil 17h-19h |

AOÛT

| | | |
|--|------------------------------|--------------------------------|
| Samedi 3 | Le Breuil | Petit Marché du Breuil 17h-19h |
| Samedi 17 | Le Breuil | Petit Marché du Breuil 17h-19h |
| Vendredi 23 & Samedi 24 | Salle des Fêtes Le Breuil | Fête Patronale |

SEPTEMBRE

| | | |
|------------------|--------------------------------------|--|
| Samedi 7 | Maison des associations Le Breuil | Barbecue Les Casque Coppelois Petit Marché du Breuil 17h-19h |
| Samedi 14 | Salle des Fêtes | Apéro-concert, tapas, licence IV, le duo "Les torsés Nus" à 20h |
| Samedi 21 | Le Breuil | Petit Marché du Breuil 17h-19h |

OCTOBRE

| | | |
|--------------------|--------------------|---|
| Samedi 5 | Le Breuil | Petit Marché du Breuil 17h-19h |
| Mercredi 9 | Salle des mariages | Permanence Mutuelle Precocia - 9h30 / 11h |
| Samedi 19 | Le Breuil | Petit Marché du Breuil 17h-19h |
| Dimanche 20 | Salle des Fêtes | Loto des Pompiers |

NOVEMBRE

| | | |
|--------------------|-------------------------|--|
| Samedi 9 | Salle Priestley | Soirée châtaignes "Sous les Marronniers" |
| Dimanche 10 | Maison des associations | Gym Parents Enfants |
| Lundi 11 | Le Breuil | Cérémonie du 11 novembre Monument aux Morts - 11h |
| Samedi 16 | Salle des fêtes | Repas les Casques Coppelois |
| Samedi 23 | Salle des Fêtes | Loto - Amicale Laique 20 h |
| Mercredi 27 | Salle des mariages | Permanence Mutuelle Precocia - 9h30 / 11h |

DÉCEMBRE

| | | |
|--------------------------------------|---|--|
| Dimanche 1 | Salle des Fêtes | Repas des Aînés |
| Vendredi 6 & samedi 7 | Salle des Fêtes Maison des Associations Stade de foot | Téléthon |
| Samedi 14 | Salle des Fêtes Maison des associations | Marché de Noël |
| Lundi 16 | Le Breuil | Cérémonie commémoration Rafle du 16 Décembre 1943 |



✓ Accueil Mairie / Agence postale

Anne ou Audrey, vous accueillent :
lundi de 9h/12h
mercredi de 9h/11h
jeudi 9h/12h et 14h/16h
vendredi de 9h/12h
samedi de 10h/12h

Téléphone : 04 73 68 42 81

E-mail : mairie.stjuliendecoppel@wanadoo.fr

www.saintjuliendecoppel.fr